

# COMMISSION DES ACTIVITES SPORTIVES

## Section SENIORS

La Commission se réunit tous les Mercredis  
De 14 heures à 17 heures  
N° de Tél. Direct : 04.94.08.60.44 - Portable : 06.71.58.42.69

### Réunion du Mercredi 04 Mars 2020

#### P.V. N° 28

**Président** : M. Guy BOUCHON

**Délégué du C.D.** : M. William PONT

**Secrétaire** : M. Emile TASSISTRO

**Présents** : Mme Bernadette GIRARD - MM. Emile ASENSI – Pierre COLETTI – Jean Pierre FRANCESCHINI - Gérard LUBRANO - Gérard MAURIZIO – André MICHEL – Francis MINISCALCO - Yves MOLINES – Ange MURATI

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois). Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

### ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Modification d'horaire
- Matches à jouer
- Traitement des feuilles de match

### CHANGEMENT D'HORAIRE

#### D4 poule A

**BRAS** : Demande à jouer le match de D4 poule A contre La Cadière du 22.03.2020 au 29.03.2020.

En attente de L'accord écrit du club adverse.

### Matches à jouer

Le 08 MARS 2020

#### D1

ST CYR AS 1 / ST MANDRIER 1 du 15/12/2019 (50051.1)

#### D3 poule A

ST CYR AS 2 / ST MANDRIER 2 du 15/12/2019 (50249.1)

#### D4 poule A

FC LE REVEST 1 / US VAL D'ISSOLE 2 du 19/01/2020 (50535.1)

*Le 29 MARS 2020*

#### D3 poule A

LA VALETTE 3 UA / JS LE MOURILLON 1 du 22/03/2020(50240.2)

#### D4 poule A

US VAL D'ISSOLE 2 / ENT PIVOTTE SERINETTE TOULON 1 du 19/04/2020 (50511.2)

## **DOSSIERS TRANSMIS A LA C. DE DISCIPLINE**

*Journée du 23 février 2020*

#### D1

ESTEREL / LE LAVANDOU  
COGOLIN / ST CYR  
CUERS PIERREFEU / SOLLIES FARLEDE  
ST MANDRIER / T. HOPITAL

#### D2 Poule A

STE MAXIME / SANARY  
COGOLIN / LA LONDE  
HYERES FC / LE PRADET  
CUERS PIERREFEU / LA CADIERE  
TREMPLIN / RAMATUELLE

#### Poule B

BESSE SPORTS / PAYS DE FAYENCE  
ST MAXIMIN / CARQUEIRANNE LA CRAU  
MAR VIVO / LORGUES  
LE CANNET DES MAURES / PUGET SUR RAGENS  
GRIMAUD / LES ARCS  
LA VALETTE / BORMES

#### D3 Poule A

LE BEAUSSET / SANARY  
LA VALETTE / OLLIOULES  
TOULON LE MOURILLON / LE PRADET  
LA FARDE / HYERES PTT  
ST MANDRIER / T. HOPITAL

#### Poule B

BESSE SPORTS / NANS  
LE VAL BESSILLON / VAL ISSOLE  
BRIGNOLES / ST MAXIMIN  
BELGENTIER / BARJOLS  
CARCES / ROCBARON  
VIDAUBAN / SOLLIES FARLEDE

#### Poule C

ST TROPEZ FC / RC LA BAIE  
TRANS / DRAGUIGNAN SC  
ROQUEBRUNE / LORGUES  
PLAN DE LA TOUR / LES ARCS  
CALLAS / LA LONDE

#### D4 Poule A

HYERES PTT / LE REVEST  
BRAS / ST ZACHARIE

LA GARDE / T. PIVOTTE SERINETTE  
YOUNG CARITAS / LA CADIERE

**Poule B**

LE LAVANDOU / PIGNANS  
PIGNANS / RC LA BAIE  
TRANS / LE LAVANDOU  
TOURVES / FREJUS FA  
ST MAXIMIN / ROCBARON

---

## **DOSSIERS TRANSMIS A LA C. DES STATUTS ET REGLEMENTS**

---

**D3 poule A**

MAR VIVO / ST CYR du 04.03.2020

**Poule B**

BRIGNOLES 1 / ST MAXIMIN du 01.03.2020

**D4 poule B**

SALERNES / BESSE du 01.03.2020

ROQUEBRUNE / VAL DES ROUGIERES du 01.03.2020

---

*Prochaine Réunion  
Mercredi 11 Mars 2020*

**Le Président** : Guy BOUCHON  
**Le Délégué du C.D.** : William PONT  
**Le Secrétaire** : Emile TASSISTRO